

#### DEC192707DR02

Décision portant cessation de fonctions de M. Patrick Sassiat, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8231 intitulée Chimie Biologie Innovation (CBI)

# LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC141529DR01 du 23/05/2014 portant nomination de M. Patrick Sassiat aux fonctions d'AP,

### **DECIDE:**

# Article 1er:

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Patrick Sassiat dans l'unité du CNRS n°8231, à compter du 25/09/2019.

### Article 2:

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 14/10/2019

Le directeur de l'unité Jérôme Bibette

Visa de la déléguée régionale du CNRS Véronique Debisschop